



L'école Les Aiglons souhaite partager son plan de rentrée basé sur les exigences du ministère de l'Éducation et du bureau provincial de la santé publique.

L'école continue l'enseignement à plein temps qui aura lieu **sans groupes d'apprentissage.**

Sachez que les spécificités pour notre école au sujet des mesures de sécurité sont incluses dans ce document. Pour plus de détails des mesures qui seront mises en place, veuillez consulter le document intitulé «Plan de prévention des maladies transmissibles», voir le document (à suivre).

La mise en place d'un environnement d'apprentissage en période de pandémie nécessite l'application de mesures de santé et sécurité telles que prescrites par le ministère de la santé afin d'assurer une transition au retour à l'école en toute sécurité.

Voici quelques précisions au sujet de cette « nouvelle réalité » qui attendra nos élèves lors de leur retour en salle de classe :

ACCÈS À L'ÉCOLE

- Tout le personnel entrant dans les écoles doit être exempt de symptômes.
- Les parents qui envoient leur enfant à l'école sont dans l'obligation de faire une vérification journalière des symptômes de la covid19 chez leur(s) enfant(s). Les élèves qui présentent des symptômes doivent demeurer à la maison, sans aucune exception.

Les symptômes :

- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Écoulements nasaux ou congestion nasale ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Maux de tête ;
- Fatigue ;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;
- Douleurs musculaires ;
- Conjonctivite ;
- Étourdissements, confusion ;



- Douleurs abdominales ;
- Irritations cutanées, décoloration des orteils ou des doigts.

• Les sous contractants et membres du public qui se verront accorder le droit d'entrée devront avoir reçu et lu les mesures à respecter quant au lavage des mains, à la vérification des symptômes, à la distanciation physique, etc ;

• Les parents doivent attendre à l'extérieur, dans la mesure du possible, pour pouvoir récupérer leur enfant en fin de journée tout en respectant les règles de distanciation sociale et doivent assurer celles-ci pour l'ensemble de leur famille. Des rencontres en présentielles pourront avoir lieu pour des situations exceptionnelles.

DISTANCIATION PHYSIQUE:

Les adultes et les élèves doivent :

- Respecter l'espace personnel des autres élèves et du personnel;
- Les rencontres avec les parents peuvent être en présentielles;
- L'accès aux écoles par le public et les visites sont acceptés.
- Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction ;

À L'EXTÉRIEUR

• Aux sons de la cloche, les élèves doivent prendre leur rang à l'endroit habituel mais en respectant l'espace personnel.

• Les groupes d'apprentissage ne sont plus exigés, donc tous les élèves sortiront ensemble pour les récréations. Cela dit, les élèves du secondaire auront un horaire de récréation et diner qui différât des élèves de la M-6^e année.

• Généralement, les élèves entrent par la porte principale et sortent par la porte du salon du personnel. De plus, dans la mesure du possible, la circulation dans le corridor est à sens unique, sauf pour l'utilisation des toilettes.

• Récréations : Les élèves peuvent jouer avec leurs amis et devraient laver les mains avant et après être allés à l'extérieur.



- L'utilisation de l'équipement de sports est accepté. De plus, les activités parascolaire sportives seront accordés tout en respectant les mesures de santé et sécurité.

HYGIÈNE & NETTOYAGE

- Les surfaces de travail et les espaces communs sont nettoyés une fois par jour en milieu de journée, ainsi qu'en fin de journée par le service de conciergerie.
- Chaque classe est muni de produits sécuritaires pour désinfecter le matériel et de désinfectants à mains.
- Les élèves doivent laver leurs mains aux moments suivants :
 - Avant d'entrer dans l'autobus ;
 - Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ;
 - Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ;
 - Avant de manger ou boire ;
 - Après être allé aux toilettes ;
 - Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;
 - Quand leurs mains sont visiblement sales ;
 - Quand ils quittent l'écoleUn lavabo avec de l'eau et du savon et un désinfectant à mains sont mis à la disposition des élèves.
- Le matériel à apporter à l'école :
 - Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.) ;
 - Les élèves peuvent utiliser leur casier pour leur sac à dos, manteau, etc.
- La fontaine pourra être utilisé, par contre les élèves sont invités à s'apporter une grande bouteille/gourde d'eau ou deux petites.
- Boîte à diner : Penser à des aliments et emballages que l'élève est capable d'ouvrir seul. Les ustensiles ne seront pas prêtés, sauf dans les cas exceptionnels.



- Premiers soins : Afin d'éviter le partage des microbes, le personnel mettra un masque et des gants pour te soigner ou t'examiner. Ça ne veut pas dire que tu as la Covid, c'est pour te protéger et nous protéger!

GÉRER UN ÉLÈVE DÉVELOPPANT DES SYMPTÔMES

- Si un élève développe des symptômes de la Covid à l'école (fièvre, toux, difficulté respiratoire, etc.), nous suivrons le protocole du CSF à cet effet. L'élève attendra dans la salle d'isolement et un parent devra venir le chercher dès que possible. Sachez que nous communiquerons à la Santé Publique et que nous suivrons leurs directives.

RÉSUMÉ DES MESURES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Des directives révisées en matière de santé et de sécurité ont été fournies aux conseils scolaires de la province par le Ministère de l'éducation et seront mises en place dans toutes les écoles pour le début de l'année scolaire. Les mesures prescrites sont similaires aux mesures mises en place en juin. Les étudiants, leurs familles et le personnel peuvent s'attendre entre autres à :

- Nettoyage accru des locaux
- Lavage / désinfection fréquente des mains
- Rappels fréquents sur l'étiquette respiratoire
- Évaluations quotidiennes des symptômes reliés à la Covid 19 pour tous les membres du personnel et les étudiants
- Toutes les mesures de santé et de sécurité prescrites par le ministère de l'Éducation et les autorités de santé publique seront mises en place
- Les élèves et le personnel qui souhaitent porter des masques en classe pourront le faire.
- L'accès aux écoles sera généralement limité au personnel et aux élèves. Les autres visiteurs peuvent demander un rendez-vous au bureau de l'école.
- Augmentation de la fréquence de changement des filtres des systèmes de ventilation
- Augmentation de la prise d'air externe dans les écoles
- Lorsque possible l'ouverture des fenêtres sera faite.
- Maximisation des activités extérieures.

Le transport scolaire

Le transport scolaire sera offert aux élèves suivant une éducation en salle de classe sous la base habituelle en assurant la sécurité de tous. Les précisions vous seront communiquées par la compagnie de transport Diversified. Les élèves seront assignés à un siège par le conducteur de l'autobus selon l'ordre d'embarcation ou débarquement afin de réduire les contacts.



Les frère et sœurs pourront s’asseoir sur le même banc.

Finalement, je tiens à vous remercier pour votre patience et votre appui à l’apprentissage continu, nous en sortirons ensemble de cette pandémie encore plus forts et plus résilients!

Prenez soin de vous et votre famille.

Sincèrement,

Michel Tardif
Directeur